

Le scénario retenu en matière de perspectives d'évolution de la population scolaire fait apparaître, à l'horizon 2029-2030, une augmentation de 5 % des effectifs scolaires par rapport à 2015-2016. Selon le niveau, la population scolaire augmenterait de 5 % dans le maternel, 6 % dans le primaire et 5 % dans le secondaire.

En appliquant les perspectives démographiques établies dans l'étude de la Direction générale Statistique et Information économique¹ (DGSIE), un scénario d'évolution de population a été appliqué aux élèves recensés en Fédération Wallonie Bruxelles. Les perspectives de population ont été étudiées pour l'enseignement maternel, primaire et secondaire (en ce compris le spécialisé et l'alternance). Le taux de scolarisation, par âge et par région de domiciliation, observé dans les écoles organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2015-2016 a été appliqué sur les perspectives démographiques jusqu'en 2029-2030². Le scénario choisi maintient constants d'une part les flux entrants et sortants d'élèves domiciliés à l'étranger étudiant en Fédération Wallonie Bruxelles et d'autre part la migration des élèves entre régions.

Évolution (2007-2008 à 2015-2016) et perspectives (2016-2017 à 2029-2030) de la population scolaire par niveau – en base 100 en 2015-2016 (fig. 2.1)

La rétrospective sur neuf ans et la perspective sur quatorze ans, calculées en prenant comme référence (base 100) l'année 2015-2016 pour chaque niveau, révèlent pour le niveau maternel une diminution de la population scolaire jusqu'en 2019-2020, puis une augmentation jusqu'en 2024-2025 et se stabilise jusqu'à la fin de la période.

Au niveau primaire la variation des effectifs augmente de deux points jusqu'en 2020-2021. Elle connaît ensuite une légère diminution jusqu'en 2024-2025. De là, elle augmente jusqu'en 2029-2030. Les effectifs augmenteraient donc proportionnellement plus au niveau primaire qu'au niveau maternel.

Au niveau secondaire, les effectifs devraient croître de sept point jusqu'en 2026-2027 et légèrement diminuer l'année suivante. L'augmentation est de cinq points entre 2015-2016 et 2029-2030.

Évolution et perspectives de la population scolaire par niveau (fig. 2.2) et évolution et perspectives de la variation annuelle de la population scolaire par niveau (fig. 2.3)

La figure 2.2 présente de manière rétrospective et prospective les effectifs scolaires en valeurs absolues. En parallèle, la figure 2.3 représente les variations d'effectifs d'une année par rapport à la précédente.

En 2015-2016, au niveau maternel, l'effectif est de 188 911 élèves, la variation annuelle la plus importante (3 857 unités) est prévue en 2022-2023.

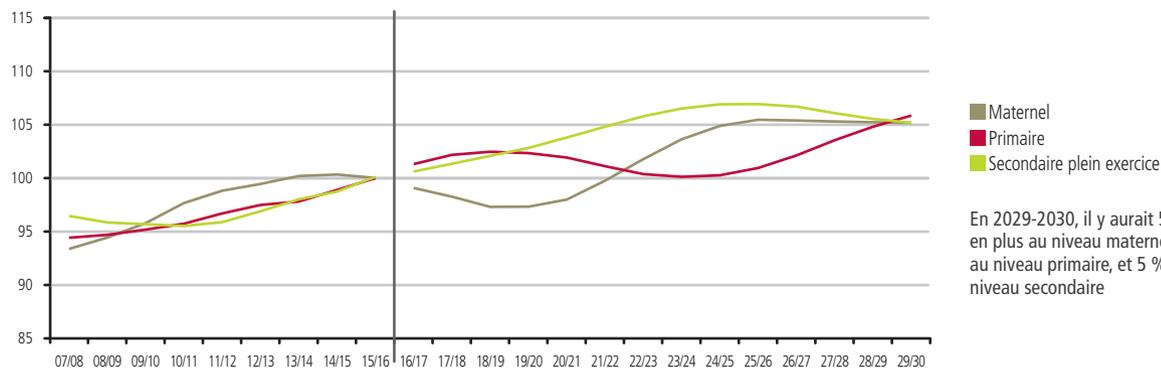
Au niveau primaire, l'effectif est de 338 255 élèves en 2015-2016 et la croissance annuelle la plus importante (4 503 unités) est prévue en 2016-2017, avec un effectif de 342 758 élèves attendus. Ce pic de croissance annuel se déplacerait au niveau secondaire en 2021-2022, il est estimé à 3 824 unités supplémentaires par rapport à l'année précédente portant l'effectif à 400 077 élèves.

Cette vision permet d'anticiper les ressources financières et d'adapter les infrastructures scolaires en relation avec la population. Il est évident que ces perspectives à long terme nécessitent d'être adaptées périodiquement aux hypothèses démographiques les plus récentes.

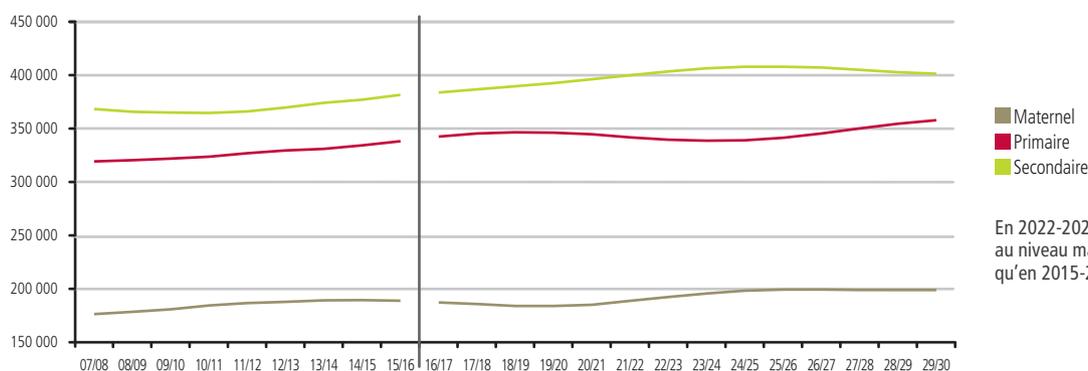
1 Les perspectives de la population scolaire présentées dans cet indicateur sont calculées sur la base de *Perspectives démographiques de la population 2016-2060* réalisé par le Bureau fédéral du Plan et le SPF Économie – Direction Générale Statistique. Ces perspectives sont fondées sur une connaissance détaillée de la situation démographique actuelle et des hypothèses relatives aux composantes du mouvement démographique que sont la mortalité, la fécondité, les migrations internes et internationales. Ces perspectives tiennent compte de la naturalisation et de la régularisation des sans-papiers.

2 La méthodologie utilisée se base sur celle utilisée dans le cadre du monitoring « Création de places » (Masterplan) qui a été développé en collaboration entre l'Etnic et le SGPSE. Les calculs sont effectués par sexe, par âge et par arrondissement. Les calculs sources sont effectués selon l'âge et la région de domicile (et non de scolarisation). Un taux de scolarisation est calculé en divisant le nombre de jeunes scolarisés par le nombre de jeunes domiciliés selon l'âge et la région de domicile. Pour les élèves dont on ne connaît pas le lieu de domicile, on impute à chaque année de perspective, le nombre d'individus observés en 2016 (année d'observation). Le taux de croissance est ensuite appliqué aux perspectives démographiques de la population pour chaque année (2017 à 2030). Il est primordial de considérer ces perspectives d'évolution de la population scolaire avec grande prudence. Le taux de natalité est une donnée complexe à maîtriser, or sont présentées dans cet indicateur des données portant sur des périodes pour lesquelles la plupart des jeunes concernés n'étaient pas encore nés au 1^{er} janvier 2016 (année de référence pour calculer ces perspectives). Dès lors, les perspectives d'évolution de la population scolaire sont davantage fiables lorsque l'on tient compte des élèves qui étaient déjà nés au 1^{er} janvier 2016 : au niveau maternel jusqu'en 2018-2019 (3 ans) ; au niveau primaire jusqu'en 2021-2022 (6 ans) ; et au niveau secondaire jusqu'en 2027-2028 (12 ans).

2.1 Évolution (2007-2008 à 2015-2016) et perspectives (2016-2017 à 2029-2030) de la population scolaire par niveau – en base 100 en 2015-2016



2.2 Évolution (2007-2008 à 2015-2016) et perspectives (2016-2017 à 2029-2030) de la population scolaire par niveau



2.3 Évolution (2007-2008 à 2015-2016) et perspectives (2016-2017 à 2029-2030) de la variation annuelle de la population scolaire par niveau

